



## Circulaire GEN 5 (2015)

À l'attention de tous les affiliés de l'ISP  
À l'attention de tous les membres de l'EB  
et du WOC  
À l'attention du personnel de l'ISP, pour  
information

Référence : RP/SV/CHM  
Contact : [rights@world-psi.org](mailto:rights@world-psi.org)

9 avril 2015

Chers/ères Camarades,

### **Réunion fondatrice et charte du réseau des personnels auxiliaires du secteur de l'éducation et de la culture**

Les affiliés de l'Internationale des Services Publics représentent des centaines de milliers de personnels auxiliaires du secteur de l'éducation et de la culture à travers le monde. Beaucoup travaillent sans sécurité d'emploi, sans rémunération correcte ou sans aucun bénéfice, et sans que les services qu'ils rendent soient reconnus comme essentiels pour assurer un enseignement public de qualité pour tou(te)s les citoyen(ne)s. Lorsqu'il s'agit de privatisation et précarité dans le secteur de l'éducation et la culture, les postes de ces travailleurs/euses sont en première ligne. Nombre de ces travailleurs/euses sont confrontés à des défis dans la poursuite de leur liberté fondamentale de former un syndicat et de négocier collectivement leurs conditions de service.

Les 18 et 19 novembre 2014, l'ISP organisait la réunion fondatrice du réseau des personnels auxiliaires du secteur de l'éducation et de la culture (ESCW) avec pour objectif de trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les travailleurs/euses dans divers pays du monde, comme stipulé dans la Résolution No 33 validée lors du Congrès mondial de l'ISP fin 2012 à Durban, Afrique du Sud.

Les délégué(e)s ont échangé sur ces difficultés auxquelles sont confrontés ces hommes et ces femmes, sur l'organisation des syndicats et sur les stratégies établies. Des rapports ont été présentés sur les effets de la privatisation, l'accès à des services publics de qualité, sur les droits des syndicats et sur les violations des droits des travailleurs/euses auxiliaires dans le secteur de l'éducation. Étaient présents des délégué(e)s de l'Inter Amérique (Argentine, Bolivie, Brésil, Costa Rica, États-Unis, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Puerto Rico, République Dominicaine, Uruguay), d'Afrique (Uganda), d'Asie Pacifique (Corée du Sud [via Skype], Îles Cook) et d'Europe (France, Royaume-Uni [via Skype], Norvège et Suède).

À l'issue de cette rencontre, une Charte du réseau a été adoptée (ci-jointe). Cette Charte prévoit la création du Comité de coordination du Réseau, proposé par le/la Secrétaire général(e) de l'ISP et nommé par le Conseil exécutif de l'ISP. Le Comité de coordination compte dix (10) membres, dont au minimum deux (2) représentant(e)s des affiliés de l'ISP pour chaque région : Afrique, Asie, Europe et Amériques. Le mandat correspond à la période située entre les Congrès mondiaux.

Des rencontres régionales du Réseau sont prévues lors de l'IAMRECON (du 21 au 24 avril 2015, Mexique) et l'AFRECON (du 23 au 25 septembre 2015). Les informations relatives à ces rencontres seront transmises séparément. Une rencontre du Comité de coordination du Réseau sera organisée à Genève, le vendredi 29 mai 2015.

Outre la Charte du Réseau, vous trouverez, également joints à ce courrier, les résultats de l'étude réalisée en 2014.

L'ISP continue de développer sa base de données pour ce nouveau secteur. Pour être informés des mises à jour et actions collectives, merci de transmettre les coordonnées de votre responsable en fonction à [mark.langevin@world-psi.org](mailto:mark.langevin@world-psi.org).

L'ISP lancera également bientôt la page Internet du Réseau. Si vous souhaitez partager vos propres pages, vos supports de formation, campagnes etc., merci de les transmettre à [mark.langevin@world-psi.org](mailto:mark.langevin@world-psi.org).

Nous sommes impatients de poursuivre et approfondir notre collaboration avec chacun d'entre vous.

Solidairement vôtre,



Rosa Pavanelli  
Secrétaire générale de l'ISP